



LE ROANNAIS,

JOURNAL DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE.

AGRICULTURE, COMMERCE, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Le ROANNAIS paraît tous les *Samedis*. — Prix de l'abonnement, payé d'avance, 12 fr. par an, et 14 fr., hors du département de la Loire. — Les lettres et l'argent doivent être affranchis. — On s'abonne, à ROANNE, au Bureau du Journal, au Phénix; à PARIS, à l'Office-Correspondance d'Auguste de Vigny et Comp. rue des Filles-St.-Thomas, 5 (place de la Bourse), où l'on reçoit aussi les annonces. — PRIX DES INSERTIONS : 20 CENTIMES LA LIGNE.

ROANNE, 22 Mars.

Par arrêté de M. le préfet du département de la Loire, en date du 12 mars 1845, une enquête est ouverte sur le projet de rectification de la route royale n.° 81, de Roanne à Clermont, entre le pont d'Aubertois, avant Villemontais, et Chabreloche, département du Pay-de-Dôme. En conséquence les pièces qui le composent resteront déposées pendant un mois et demi, à compter du 18 du courant, au secrétariat général de la préfecture, à Montbrison, et au secrétariat de la sous-préfecture de Roanne, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance.

Il sera ouvert, pendant le même temps et aux mêmes lieux, des registres destinés à recevoir les déclarations et observations auxquelles le projet pourrait donner lieu. Ces registres seront clos à l'expiration du délai du dépôt des pièces.

Il est formé une commission d'enquête qui se réunira à l'expiration du délai ci-dessus, et le jour qui sera ultérieurement fixé, à Montbrison, en l'hôtel de préfecture, à l'effet d'examiner les plans et pièces relatifs aux travaux sus-énoncés, ensemble les déclarations et réclamations consignées au registre, d'entendre les ingénieurs des ponts et chaussées, et après avoir recueilli, de toutes les personnes qu'elle jugerait à propos de consulter, les renseignements dont elle croira avoir besoin, de donner son avis motivé, tant sur l'utilité

de l'entreprise que sur les diverses questions qui pourraient lui être ultérieurement posées par l'administration.

— L'itinéraire des officiers et sous-officiers chargés de procéder aux appels semestriels des militaires et des jeunes soldats de la réserve, dans le département de la Loire, vient d'être arrêté par MM. le préfet et le maréchal de camp.

Cet itinéraire est réglé comme suit, pour l'arrondissement de Roanne :

JOURS ET HEURES DES APPELS.	CANTONS CONVOQUÉS.	LIEU DE CONVOCATION.
6 avril 10 h.	Roanne	Roanne.
6 id. 11 h.	Perreux	Roanne.
6 id. 10 h.	St.-Haon-le-Châtel	St.-Germain-Lespinas.
6 id. 11 h.	La Pacaudière	St.-Germain-Lespinas.
13 id. 11 h.	St.-Germain-Laval	St.-Germain-Laval.
20 id. midi.	St.-Just-en-Chevalet	St.-Just-en-Chevalet.
6 id. 10 h.	Charlieu	Charlieu.
13 id. 10 h.	Belmont	Belmont.
6 id. 10 h.	St.-Symphorien-de-L.	St.-Symphorien-de-L.
13 id. 10 h.	Néronde	Néronde.

— Dimanche dernier, la caisse d'épargne de Roanne a reçu de quinze déposants, dont six nouveaux, la somme de 1,847 francs; il a été remboursé 145 francs, et un transfert de la caisse de Roanne a été opéré sur celle de Lyon pour une somme de 296 francs.

— Vendredi 14 courant, un bateau chargé de charbon et appartenant à MM. Boigues, et C.^{ie}, de Fourchambault, s'est brisé au passage du Perron. De cinq mariniers qui le montaient, deux ont malheureusement péri.

gèrement tordu et déjà vieux. Ses manières étaient gauches et sa physiologie soucieuse. Il parlait peu et se retirait dans sa chambre dès qu'on s'obstinait à lier conversation avec lui. Cet homme, peu sociable, qui ne comptait pas au monde un seul et véritable ami, qui a inspiré à Dantan une de ses caricatures, n'était autre que le fameux Paganini, l'harpagion le plus racorni des temps modernes.

C'est là que je le vis pour la dernière fois. Il cheminait lentement, et agitait ses bras à la façon d'un homme qui rêve éveillé. On était alors au premier janvier, le jour des grandes embrassades, des petits cadeaux et des baisers de Judas. Les enfants des pensionnaires, cinq ou six lutins charmants et mignons, jouaient sur le parquet avec de belles grosses oranges, s'engluaient doigts et lèvres avec des bonbons à liqueur, et rangeaient en bataille leurs soldats de bois peint. Leur joie bruyante commençait à fatiguer le célèbre violoniste, et il allait probablement se retirer à l'écart, lorsqu'un commissionnaire vint à lui :

— M. Paganini, voici une caisse qu'une personne m'a chargée de vous remettre.

C'est bien, répondit-il. Et il sourit d'un air de convoitise.

L'un venait de satisfaire à la loi du recrutement et l'autre laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

— M. Dufaut, nommé substitut de M. le procureur du roi de Montbrison, a été installé dans ses fonctions à l'audience du tribunal du 13 mars courant.

— Les journaux de Saint-Etienne annoncent qu'une ordonnance royale, à la date du 6 de ce mois, approuve la construction d'une caserne d'infanterie en cette ville, conformément aux délibérations du conseil municipal.

— Il s'est, dit le *Journal des Chemins de fer*, négocié des actions du rail-way de la Loire, d'Andrézieux à Roanne, au prix de 286 fr.; elles paraissent recherchées à ce taux.

Le chemin de fer de la Loire est exploité par la compagnie reconstituée depuis le 1.^{er} mars 1841.

Quoique ce rail-way n'ait pas cessé d'être en activité depuis 1834, ce n'est guère qu'après la reconstruction de la nouvelle compagnie, composée entièrement des actionnaires de l'ancienne, qu'a pu commencer à se déployer le trafic qu'il est raisonnablement permis d'espérer, lorsque les quatre millions prêtés par l'état pour l'amélioration et l'achèvement du chemin auront été employés.

— On lit dans le *Journal de Saint-Etienne* : Joséphine Lebon, qui s'était enfuie après avoir tué d'un coup de couteau le nommé Joseph Liandrat, a été arrêtée à Craponne (Haute-Loire), et écrouée lundi à la maison d'arrêt de Saint-Etienne.

FEUILLETON.

LES ÉTRENNES DE PAGANINI.

I.

Vous avez peut-être vu, dans un des beaux et riches quartiers de Paris, une maison de santé, d'origine toute moderne, fraîche, gracieuse, opulente, et puis au milieu, sa longue et large galerie de verre, où des convalescents, en robes de chambres barriolées, se traînent plutôt qu'ils se promènent. Lorsque le verglas s'étend sur nos rues comme un miroir sombre, lorsque le givre pend aux arbres dépouillés comme de la fine dentelle, l'atmosphère de la galerie est aussi tiède qu'une soirée d'été; on y respire le suave parfum de nos fleurs de juillet et d'août.

Parmi les hôtes écloppés de cet hôpital de l'opulence, vous eussiez remarqué, il y a quelques années, un grand monsieur mal bâti, maigre, sec, laid, lé-

— Monsieur, la course ne m'a pas été payée.

— Paganini, millionnaire, qui tout dernièrement avait refusé un coup d'archet en faveur des pauvres, se mit à réfléchir. Il eut un instant la pensée d'abandonner sa caisse pour le port; mais il se dit : « Ce doit être un cadeau de jour de l'an, et, pour peu qu'il vaille, j'aurai toujours du bénéfice. Il tira donc de sa bourse soixante-quinze centimes, les caressa quelque temps de ses longs doigts amaigris, et finit par les abandonner au commissionnaire.

Cela fait, il ordonna à un des domestiques de la maison de déclouer sur-le-champ la caisse. Il était si pressé d'en connaître le contenu qu'il ne voulut même pas la faire monter chez lui avant de l'ouvrir.

Le domestique obéit, et prit d'autant plus de précaution pour lever le couvercle qu'on y lisait en grosses lettres noires : TRÈS-FRAGILE.

— Diable!... très-fragile!... se disait le violoniste, c'est probablement de la vieille porcelaine de Sèvres ou du cristal ciselé, ou des chinoiseries de grand prix.

On enleva d'abord la paille — et il y en avait énormément. A chaque poignée, Paganini recommandait au domestique tous les soins imaginables afin de ne rien briser; cependant, on finit par mettre la main

Le cordonnier qui avait été arrêté à la suite de cet assassinat a été mis en liberté aussitôt après confrontation avec Joséphine Lebon.

— On parle beaucoup d'un épouvantable assassinat commis, l'un des jours derniers, sur un vieillard, le sieur Linossier, habitant la commune de Colombier, canton de Bourg-Argental. Nous manquons de détails sur cette malheureuse affaire. Nous savons seulement que, sur des soupçons bien ou mal établis, on a cru devoir s'assurer du fils de la victime, qui a été amené dans les prisons de Saint-Etienne. Dès hier matin jeudi, son interrogatoire a eu lieu devant M. le juge d'instruction. Parmi les objets envoyés à l'appui des procès-verbaux dressés sur les lieux, se trouve une main du malheureux Linossier.

Nous faisons des vœux pour que l'auteur de ce crime ne reste pas impuni; mais nous désirons surtout que notre arrondissement n'ait pas la tache du plus odieux des crimes.

(Mercure Ségusien.)

— Le tribunal de police correctionnelle de St.-Etienne s'est occupé, le 15 mars, du vol qu'un mousse de la *Belle-Poule* avait commis au préjudice d'un soldat revenant de l'Afrique.

Les faits que nous avons rapportés se sont trouvés confirmés à l'audience par les aveux du prévenu qui s'est entendu condamner à trois mois de prison.

Le militaire qui avait été dépouillé de tout son avoir, même d'un billet de 1,200 fr. qui avait été brûlé, avait, en attendant le jugement, trouvé asile à la caserne. Une collecte faite au Cercle des arts lui permettra de continuer sa route, plus riche peut-être qu'avant le vol qui l'a dépouillé de toutes ses ressources.

A Monsieur le Rédacteur du Roannais.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous donnerez place dans votre journal, si vous partagez mes impressions, au récit d'un petit événement qui paraîtra peut-être bien insignifiant à certains lecteurs, mais qui, cependant, pourrait être le sujet de réflexions de plus d'un genre. Il faut se contenter de voir quelques gouttes de baume distillées sur une plaie sociale à laquelle on finira sans doute par trouver un remède.

Samedi dernier, à la nuit tombante, plusieurs habitantes du bourg de Perreux, que la température un peu radoucie ne retient plus captives, se hasardent sur le seuil de leurs portes et renouvellent connaissance entre elles.

Un jeune étranger pliant, non sous son léger bagage, mais sous le poids de la fatigue, arrive auprès d'elles et, ne pouvant aller plus

sur un objet mystérieux, enveloppé de papier de soie et délicatement noué avec des rubans bleus.

Quel était cet objet ?

La vie de quatorze générations ne suffirait pas à le deviner. Quelle que soit votre habileté à déchiffrer un logogriphe, une charade, une énigme quelconque, une recherche aussi ardue absorberait votre temps et votre science, et vous vous éteindriez dans la désolation.

C'était un gros sabot de hêtre, d'aussi mauvais goût que possible, un vrai sabot de paysan sous la forme d'une simple ébauche, lourd, raboteux au toucher, et orné de trois cordes en manière de violon; puis, à côté du sabot, on voyait un archet façonné au couteau et garni de crins de cheval.

Il n'y a pas d'illusion qui ne cause de la douleur en se dissipant. Paganini, déconcerté, honteux, confus et furieux d'avoir mis le public de moitié dans sa confiance, saisit le sabot d'une main crispée et le lança dans la cour avec une violence telle qu'il se serait brisé en vingt éclats si c'eût été un sabot ordinaire, mais celui-là résista bravement au choc.

Le maître avait si bien réussi à s'aliéner l'esprit de ses compagnons par son avarice proverbiale, son

avant, se laisse tomber sur un banc à la porte d'une maison.

Remarquer son piteux état, s'en inquiéter, s'approcher de lui, l'interroger avec intérêt, en obtenir l'aveu qu'il meurt de faim, se disperser et revenir en toute hâte avec des provisions dont la moitié suffirait pour l'étouffer, tout cela n'est pour ces cœurs charitables que l'affaire d'un moment.

Pendant que ce malheureux fait disparaître trois soupes qu'il arrose de quelques verres de vin chaud et sucré, et que la plus prudente de ses bienfaitrices modère ce dangereux appétit, une des plus jolies, ce qui ne nuit jamais à la charité, va frapper à la porte de quelques voisins et rapporte en un instant une petite somme, produit de sa collecte.

Je voudrais bien ne pas avoir à vous dire que des logeurs ont refusé de recevoir ce malheureux pour la nuit, même au prix d'un salaire. Heureusement qu'un voisin moins égoïste, s'est empressé de lui offrir gratuitement la plus cordiale hospitalité.

C'était un ouvrier tisserand, à peine âgé de vingt ans, qui, faute d'ouvrage, avait quitté les environs de Paris pour revenir à Cuinzier, son pays natal, presque sans ressources, au risque de succomber sous le froid rigoureux qui désole la France, ou de mourir d'inanition; car il est convenu que, dans son orgueilleux dénuement, il n'aurait jamais pu surmonter la honte de demander un morceau de pain, que personne ne lui eût refusé, du moins dans les campagnes.

Vous savez mon estime pour vous et votre journal.

UN DE VOS ABONNÉS.

État civil de Roanne pendant l'année 1844.

NAISSANCES.

Enfants légitimes	{ Garçons 221 Filles . . 206 }	427
Enfants naturels reconnus.	{ Garçons 28 Filles . . 30 }	58
Enfants naturels non reconnus.	{ Garçons 32 Filles . . 39 }	71
		556

MARIAGES.

Entre garçons et filles.	112	} 146
Garçons et veuves.	4	
Veufs et filles.	19	
Veufs et veuves.	11	

DÉCÈS.

Appartenant à la ville de Roanne	354
Enfants morts-nés.	24
Etrangers au département.	17
Etrangers à la France.	2
	397

humeur casanière et son originalité déplaisante, qu'un fou rire s'empara d'eux, et qu'ils trouvèrent la plaisanterie délicieuse. Durant plus de quinze jours l'histoire du sabot défraya toutes les conversations. On en parlait dans la galerie de verre en se promenant, on en parlait le soir à table, entre la poire et le fromage, et, enfin, au salon pour égayer la veillée.

Un visiteur se présentait-il :

— Vous ne savez pas, lui disait-on.

— Quoi ?

Une aventure ébouriffante arrivée ces jours passés à Paganini.

— Quelle aventure donc ?

— Un farceur lui a envoyé pour ses étrennes un sabot de paysan arrangé en violon.

— Pas possible !

— Parole d'honneur ! aussi vrai que je vous le dis. Et c'étaient des éclats de rires à n'en plus finir.

Le maître n'osait plus se montrer; il ne quittait plus sa chambre; c'est à peine s'il se risquait à entrer ouvrir les rideaux de sa fenêtre pour regarder tomber la neige, tant il craignait de rencontrer le sourire ironique d'un voisin d'en face. Sa vie n'était véritablement plus tenable.

NOUVELLES DIVERSES.

— Un grand malheur vient de jeter Alger dans la consternation. La poudrière du parc d'artillerie a sauté et cette explosion a fait plus de victimes que ne nous en ont coûté les plus sanglants combats d'Afrique.

Le feu a été communiqué aux poudres sans qu'on puisse soupçonner encore comment il a pris. La destruction des diverses constructions voisines, jusqu'à l'amirauté, a été instantanée.

« Le samedi 8 mars à dix heures un quart du soir, une forte explosion se fit entendre dans la direction de la Marine; une seconde explosion ne tarda pas à lui succéder et fut suivie de détonations successives et semblables à celles d'un vaisseau qui lâche sa bordée. Alarmée par ce bruit inusité, dont chaenn se demandait la cause, la population d'Alger se porta de tous les points de la ville sur la place. Comme on s'aperçut que le phare était éteint, on pensa aussitôt que la tour qui le supporte avait dû sauter, conjecture qui malheureusement n'était pas fort éloignée de la vérité. Les premiers qui arrivèrent à la Marine eurent, en dépassant le bâtiment de l'amirauté, un spectacle de ruine et de désolation difficile à décrire. Une partie du rempart casematé situé entre la vieille tour espagnole connue sous le nom de Pégnon et le port, les maisons adossées à ce rempart, n'étaient plus qu'un monceau de débris d'où s'échappaient des malheureux plus ou moins mutilés, couverts de sang et de poussière. Le pavillon habité par le commandant Palard, sous-directeur de l'artillerie, avait été emporté, ainsi que des logements habités par des compagnies d'ouvriers artilleurs et de pontonniers. Le logement du commissaire de la marine était abattu, et il n'en restait plus qu'un pan de mur; la maison du directeur du port avait éprouvé le même sort, à l'exception d'une pièce restée à-peu-près intacte.

Après le premier moment de stupeur causé par une catastrophe aussi terrible qu'inattendue, on s'occupa avec empressement de sauver les malheureux ensevelis sous les débris. Par les ordres de M. l'amiral, les équipages furent aussitôt débarqués et contribuèrent aux travaux qui furent entrepris avec les troupes du génie, de l'artillerie et des divers corps de la garnison.

Les explosions, causes de ces désastres, avaient eu lieu dans deux magasins séparés l'un de l'autre par le fossé qui règne au pied de la vieille tour espagnole, sur laquelle se trouve le phare. Le feu, allumé dans l'un, par une cause restée inconnue, se sera communiqué à l'autre. Cet affreux événement, qui a fait tant de victimes, est d'autant plus inexplicable que depuis quatorze jours on n'était pas entré dans les magasins qui ont sauté, et qu'ils avaient de doubles portes. Ils contenaient de la poudre en petite quantité, des grenades fabriquées du temps des Turcs, des boîtes à balle, des biscavons et des obus, projectiles qui appartenaient en grande partie à la marine. Le peu de matière explosive contenue dans ces magasins ne rend pas compte des effets terribles de l'explosion, même en faisant la part de la résistance apportée par l'extrême solidité des bâtiments; aussi n'est-on pas éloigné de croire que quelque ancien dépôt de poudre, antérieur à la conquête et resté ignoré jusqu'ici, a pu contribuer à donner plus d'intensité à ces explosions. Quoi qu'il en soit, ce malheur déjà bien grand eût pu l'être davantage, puisque le parc de l'artillerie renfermait alors six prolonges chargées de 30 barils et de 50 caisses de cartouches, qu'on était sur le point d'embarquer pour un des ports de l'est, et que ces munitions, placées fort près du lieu de l'explosion, n'ont cependant pas été enflammées.

Malheureusement, les désastres que nous venons de décrire sont loin d'être les plus déplorables: dans les logements habités par les trois compagnies dont on a parlé plus haut, 43 ouvriers d'artillerie sont

Un jour le maître de la maison eut pitié de lui et alla lui rendre visite.

M. Paganini, lui dit-il, vous avez été indignement mystifié, et je comprends que vous ne soyez pas d'humeur à prendre en bonne part les plaisanteries qui tendent à vous rappeler cette mystification; mais il ne tient qu'à vous de les faire cesser et de mettre les rieurs de votre côté.

— Et comment cela ?

— Nous avons ce soir une grande réunion; promettez-moi d'y assister, ne fût-ce que cinq minutes. Lorsque vous me l'aurez promis, je vous communiquerai mon idée.

— Eh bien, c'est une chose entendue, répliqua Paganini. Vers dix heures, je serai au salon.

Et aussitôt son interlocuteur lui fit part d'un moyen très-spirituel de se venger des railleries qui, depuis le jour de l'an, ne lui laissaient pas de repos. Le violoniste hésita quelque temps, et il fallut le presser vivement pour venir à bout de son obstination; mais enfin il y consentit.

(La suite au prochain numéro.)

morts ainsi que 31 pontonniers, 10 artilleurs et 2 ouvriers de la 2^e compagnie. On compte, en outre, 30 blessés. Le sergent-major armurier Denot, sa femme, qui était enceinte, et un enfant ont péri. Le contrôleur d'armes, Piron, a également succombé après avoir subi l'amputation de la jambe.

» Pendant que les soldats, alors couchés dans leurs logements, succombaient presque tous à ce cruel désastre, des scènes non moins affreuses se passaient aux environs : le commandant d'artillerie Palard était écrasé sous les débris de sa maison, qui fut entièrement rasée par la violence de l'explosion. Cet officier, d'une capacité reconnue, aimé et estimé de tout le monde, sera universellement regretté.

» A côté du pavillon habité par le commandant Palard, se trouvait la maison de M. Segretier, directeur du port, qui avait alors une vingtaine de personnes dans son salon. M.^{me} Segretier ayant entendu son fils pleurer, quitta un instant ses hôtes pour passer dans la pièce où était cet enfant ; comme elle se rendait de là dans la salle à manger afin de faire servir le thé, l'explosion eut lieu, et cette malheureuse dame fut ensevelie sous les ruines de sa maison dont une seule pièce a été épargnée, celle qu'elle venait de quitter, celle où était réunie toute la compagnie, dont une seule personne fut blessée légèrement. Lorsque les spectateurs de cette horrible scène revinrent à eux, ils entendirent les cris étouffés de M.^{me} Segretier ; les dernières paroles de cette malheureuse mère furent : *Sauvez mon enfant !* A côté d'elle, gisaient enterrées sous les décombres sa domestique et une autre femme de service qui, toutes deux, ont été retirées vivantes. Quand à M.^{me} Segretier, elle avait cessé de vivre lorsqu'il fut possible d'arriver jusqu'à elle.

» Dans ce grand désastre, tout ce qui pouvait humainement se faire pour sauver les victimes et prévenir de nouveaux malheurs a été accompli ; tout le monde a rivalisé de zèle et d'activité, les uns en imprimant une bonne direction aux travaux, les autres en les exécutant.

— Le journal l'*Algérie* a reçu d'Alger des nouvelles qui confirment la triste catastrophe dont nous venons de parler. Le lendemain de l'événement, 135 hommes manquaient à l'appel ; dans ce nombre 48 hommes étaient retenus à l'hôpital comme blessés. La cause du désastre reste inconnue. Le fond de l'entonnail produit par l'explosion indique comme foyer un petit magasin aux munitions, qui ne contenait que des projectiles vides appartenant à l'artillerie, mais dans lequel on avait renfermé de la poudre et des obus chargés, confiés par la marine à l'artillerie. Il est certain que ce magasin était hermétiquement fermé au moyen de deux portes pratiquées dans la baie et garnies de serrures neuves ; que ses murs étaient épais, d'une part de 2 mètres 50 centimètres, et de l'autre de 1 mètre 60 cent. ; qu'il n'avait pas été ouvert depuis quinze jours ; enfin que les abords en étaient soigneusement défendus. Il avait contenu autrefois des approvisionnements considérables ; mais le général Lechesne, dès son arrivée à Alger, avait donné l'ordre de les évacuer, et cet ordre avait été exécuté. La malveillance a-t-elle occasionné ce sinistre ? On se perd en conjectures.

— M. le préfet de l'Isère vient de publier un arrêté portant qu'une exposition d'objets de peinture, de dessin, de sculpture et d'architecture, aura lieu à Grenoble du 15 juillet au 15 août 1845.

— La *Bigorre* annonce que M.^{me} Lacoste, la châtelaine de Riguepeu, vient de se marier avec un avoué de la ville d'Auch, le frère de M. Aiem Rousseau, l'avocat qui l'a défendue devant les assises.

— Sous l'inspiration d'une pensée généreuse, le conseil municipal de Boulogne vient de voter 150,000 francs pour l'établissement de salles d'asile et d'écoles dans tous les quartiers de la ville.

— L'OEuvre de la Propagation de la Foi vient de publier le tableau des recettes pour le diocèse de Lyon pendant l'année 1844. Elles se sont élevées à 175,067 fr. 60 c., et ce tableau constate une augmentation de 7,199 fr. 18 c. sur le précédent exercice.

En 1843, l'OEuvre comptait 506 paroisses agrégées ; en 1844, elle en a compté 525, sans comprendre celles de Lyon et de ses faubourgs qui ont produit, en rétributions et dons, la somme de 69,373 fr. 70 c.

— Un nouveau mandement de Mgr. l'archevêque de Paris vient d'être publié. Cet écrit a pour objet « l'exposition des reliques insignes de la passion de Jésus-Christ, en l'église métropolitaine de Notre-Dame, les quatre premiers jours et le vendredi de la semaine-sainte. »

Ces reliques sont celles de la Sainte-Chapelle ; elles furent achetées par saint Louis à l'empereur de Constantinople, Baudouin, en 1239-1251. Elles consistent : en un morceau de la vraie croix, un fer de lance, l'éponge à vinaigre, le roseau-sceptre, un manteau de pourpre, un morceau de toile dont Jésus se servit pour essuyer les pieds des apôtres, un morceau du sépulcre, du sang de Jésus, la chaîne qui lia le Sauveur, les drapeaux de Jésus enfant, la sainte tenaille, une partie du suaire, du lait de la

Vierge, la verge de Moïse, les chefs des saints Blaise, Clément et Simon, et les clous de la croix.

Ce fut le jeudi 18 août 1239, que saint Louis, les pieds nus et en chemise, apporta lui-même de Sens à Paris la couronne d'épines. Elle était placée dans trois cassettes : la première en bois, la deuxième en argent et la troisième en or.

Les autres reliques furent apportées le 14 septembre 1241. La couronne coûta 100,000 fr. d'achat, et la Sainte-Chapelle 40,000 fr. à faire bâtir.

Ces reliques, dit le mandement, restèrent cachées depuis 1793 jusqu'à ce jour ; et l'archevêque a pu les visiter le premier.

— Un médecin célèbre, désespérant d'atteindre à un si beau chiffre, a calculé que, depuis le commencement du monde, selon l'écriture-Sainte, il est mort 26,628,843,285,075,840 individus de l'espèce humaine.

Ce chiffre, divisé par 3,096,000 lieues dont se compose la surface du globe, donne, pour chaque lieue carrée, 11,826,598,732 habitants, ou 1,283 individus par perche carrée.

BULLETIN AGRICOLE.

DES AMÉLIORATIONS EN AGRICULTURE.

(Suite et fin.)

« Ce sont là des témoignages directs, bien précis de l'abondance des produits agricoles dans la période indiquée ; mais en voici des preuves qui sont bien plus sûres encore, quoiqu'elles soient indirectes, ou plutôt parce qu'elles sont indirectes :

» Jusqu'en l'an 385 de Rome, l'immense majorité des citoyens ne posséda que deux *jugera*, environ un demi hectare de terre. Il fallait que la famille romaine, qui ne pouvait pas être moindre que l'équivalent de trois adultes, trouvât le moyen, par son travail et son industrie, de faire rendre à cet étroit espace de terre de quoi subvenir à tous ses besoins. Il ne fallait pour cela rien moins que ce rendement de quinze à vingt pour un que l'histoire nous a certifié, et que cette nécessité elle-même confirme.

» Cent ans après la mort de Caton, le rendement du blé n'était plus, et c'est Varron et Cicéron qui nous l'apprennent, que de sept à huit et très-rarement de dix pour un. L'Afrique et la Sardaigne fournissaient aux Romains un complément important de leur approvisionnement en grains. (Varron, lib. II, préf.)

» Cent ans plus tard encore, et pendant une longue suite de siècles depuis cette époque, les récoltes devinrent misérables, et un rendement de quatre semences pour une était cité comme remarquable. (Columelle, lib. III, c. 3.)

» Dans ce même Latium, autrefois si fertile, dit Columelle (lib. I, préf.), et dans cette terre de Saturne où les dieux avaient pris la peine d'enseigner eux-mêmes l'agriculture à leurs enfants, nous sommes réduits aujourd'hui, pour ne pas mourir de faim, à la nécessité de traiter avec des commissionnaires pour nous faire apporter du blé des provinces situées au-delà des mers, et à nous procurer du vin des Cyclades, de la Bétique et de la Gaule. »

» Autrefois, dit Tacite (*Annal.*, lib. XII, n. 43), les diverses contrées de l'Italie expédiaient jusque dans les provinces lointaines des convois considérables. Aujourd'hui, c'est l'Afrique et l'Égypte qui nous alimentent ; la vie du peuple romain est subordonnée aux chances de la navigation et des événements. »

» Voilà donc tous les produits de l'agriculture en Italie déchus des quatre cinquièmes ou des cinq sixièmes du taux auquel ils s'étaient maintenus jusqu'au second siècle avant l'ère chrétienne. A quoi put tenir une aussi prodigieuse révolution ? A une seule cause bien simple, à un fait bien évident, bien palpable, quoique non remarqué.

» Si l'on obtint dans les premiers siècles d'aussi riches récoltes que celles de quinze à vingt semences pour une, c'est qu'il existait alors en Italie une prodigieuse quantité de bétail.

» Du temps de Varron, il y en avait incomparablement moins, et le rendement n'était plus que de huit pour un.

» Au siècle de Columelle, le bétail était réduit à la moindre quantité compatible avec l'exécution des travaux de culture dans lesquels ses services sont nécessaires, et l'on n'obtenait plus que trois semences pour une, ou quatre au plus.

» Nous avons sous la main des preuves multipliées de ces faits. Quelques-unes nous serviront d'abord à établir que dans la première des trois périodes indiquées, le bétail fut extrêmement abondant en Italie. D'autres nous permettront d'aller plus loin et de fixer quelle en fut la quantité, comparativement à celle qui existe dans les pays où l'agriculture est aujourd'hui la plus avancée. On sera frappé du résultat de cette comparaison.

» Qu'il y ait eu primitivement beaucoup de bétail en Italie, c'est ce que prouve le nom même de cette

péninsule. L'opinion de l'annaliste romain, L. Calpurnius Pisa Frugi, et de l'historien grec Timacus ; adopté par Varron (l. II, c. 1 et c. 5), était que les Grecs avaient ainsi dénommé cette contrée à cause de la multitude et de la belle race des taureaux, *Ilalot*, qu'elle possédait. Que l'étymologie soit ou ne soit pas exacte, pour qu'elle ait été acceptée, il faut que le fait sur lequel on l'a établie ait été reconnu vrai. Il y en a bien d'autres, d'ailleurs, qui tendent à le confirmer. Tels sont le nom de la substance représentative de la richesse ; *pecunia* évidemment dérive de *pecus*, bétail ; la forme de la monnaie romaine frappée sous le roi Servius, laquelle portait l'empreinte, l'effigie, du bœuf ou de la brebis ; l'usage long-temps conservé, et subsistant encore dans la lettre de la loi, au temps de Cicéron, de frapper toute sorte d'amendes en bétail, en sorte qu'on était condamné à payer un ou plusieurs bœufs. La plus forte amende qui pût être prononcée dans les premiers siècles était de trente bœufs et deux brebis (ou peut-être de deux fois autant de brebis).

» Tous ces faits portent assurément à penser que le bétail était fort commun, et qu'il constituait la sorte de valeurs la plus universellement représentative de la richesse. Mais laissons là tout ce qui n'est que probabilité, et venons à une preuve décisive :

» L'an 385 de Rome, le tribun C. Licinius Stolo proposa et fit passer une loi qui, de son nom, fut nommée *Licinia*, laquelle fixait à cinq cents jugera (125 hectares) la plus grande étendue de terrain qu'une famille pût posséder. La même loi portait que nul ne pourrait avoir plus de cent têtes de gros bétail, ni plus de cinq cents têtes de menus bestiaux.

» Voilà tout le secret des merveilles de l'antique agriculture italienne ; voilà un de ces documents qui révèlent tout l'état économique d'une nation.

» Cent cinquante têtes de gros bétail (500 têtes de menu bétail équivalent à 50 de gros) pour un domaine de cent vingt-cinq hectares de terre ! Près d'une tête et un quart de gros bétail par chaque hectare ! C'est précisément le point où sont parvenues les plus riches contrées de l'Angleterre et de l'Allemagne, celles où l'on récolte de trente à quarante hectolitres de blé à l'hectare, quinze ou vingt semences pour une. Au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, la même cause amène donc toujours les mêmes résultats.

» Mais si cette identité nous frappe dans le tableau des prospérités d'une agriculture en progrès, elle ne nous donne pas une leçon moins frappante dans l'histoire des dégradations successives où tombe toute l'agriculture qui devient infidèle au seul principe qui puisse la faire prospérer. Jetons donc un coup d'œil sur les vicissitudes ultérieures de l'agriculture des Romains.

» Du temps de Caton, dans le second siècle avant l'ère chrétienne, on connaissait parfaitement tout l'avantage d'un nombreux bétail, et cet habile agronome l'avait exprimé en une de ces sentences qui frappent fort et juste et ne devraient jamais s'oublier. A quelqu'un qui lui demandait quel était le premier et le plus sûr moyen de faire fortune en agriculture, il répondit : *Bene pascere* (le bétail bien administré) ; quel moyen était le second : *Mediocriter pascere* (le bétail médiocrement administré) ; quel est le troisième ? *Malè pascere* (le bétail mal administré). Le bétail, toujours le bétail. L'agriculture en quelque sorte était là tout entière.

» Par malheur, en certaines choses, il peut y avoir excès même dans le bien, ou plutôt le bien et le mal ne sont séparés que par une ligne imperceptible. Les bénéfices et le peu d'embarras que donnaient l'élevage et l'entretien du bétail déterminèrent un grand nombre de propriétaires à abandonner toute autre branche de l'économie rurale pour donner une extension illimitée à celle-là. Cet usage s'étendit au point d'inspirer au gouvernement des craintes sur l'insuffisance des grains qui pourrait en résulter si l'on n'y mettait ordre. Une loi défendit de convertir désormais en prés les terres labourables. C'est Varron qui nous l'a fait connaître (L. 1, C. 69) ; mais il n'en indique point la date précise.

» Les engrais provenant des deux premières classes de bétail se trouvent en grande partie perdus pour l'agriculture. De là, la diminution progressive de tous les produits qui les a fait tomber, au temps de Varron et de Cicéron, au rendement de sept à huit semences pour une.

» Ainsi donc, pour résumer tous ces faits en peu de mots, tant qu'on eut en Italie de cent à cent vingt-cinq têtes de gros bétail par 100 hectares, on récolta de 30 à 40 hectolitres de blé à l'hectare, ou de quinze à vingt semences pour une ; le rendement tomba à trois ou quatre pour un quand on n'eut plus que dix à douze ou quinze têtes de gros bétail par 100 hectares.

» Nous pourrions parcourir le globe en tous sens et l'histoire dans toute la durée des siècles sans trouver une seule contrée qui ait pu se soustraire à l'empire de cette loi, immuable comme la nature.

» Ainsi se trouve constatée cette grande vérité, dès long-temps formulée par le bon sens du peuple : qu'il

a du foin a du pain. Il y a, en effet, par la nature même de ces choses, une telle solidarité entre le monde animal et le monde végétal, et, dans ce dernier, entre les plantes destinées à l'homme et celles destinées aux animaux, qu'on peut dire qu'en agriculture, dans cet art chargé de nous nourrir, tout dépend de la quantité de bétail entretenu, ou, en d'autres termes, de la proportion attribuée dans le domaine agricole aux cultures destinées à nourrir des animaux.

La raison en est bien simple, et les faits s'expliquent ici d'eux-mêmes par leur simple rapprochement.

Les plantes puisent les aliments qui les nourrissent et les font croître en partie dans l'atmosphère, en partie dans la terre; quelques-unes, et notamment les plantes fourragères, vivent principalement aux dépens de l'air; d'autres, et notamment les céréales et les plantes oléagineuses, tirent beaucoup de substance de la terre. L'atmosphère est inépuisable: le sol s'épuise, au contraire, plus ou moins promptement, parce que ce n'est point sa substance constitutive qu'il cède aux végétaux, mais seulement des substances qu'il contient accidentellement, en proportions très-diverses, très-variables, et qui lui viennent des débris des végétations antérieures ou de matières animales enfouies et décomposées dans son sein.

Il y a donc des plantes épuisantes, laissant dans le sol qui les a nourries moins de substances alimentaires qu'elles n'y en ont trouvé; et il y a des plantes qui, vivant surtout aux dépens de l'atmosphère, et laissant des débris dans le sol, méritent à bon droit le titre de fertilisantes.

Le terrain sur lequel on ne cultiverait que des fourrages ne donnant presque rien et recevant beaucoup de débris, irait sans cesse s'enrichissant de substances propres à alimenter ultérieurement des plantes épuisantes; celui duquel on exigerait, au contraire, une succession non interrompue de plantes épuisantes sans lui rien restituer, s'amaigrirait rapidement et finirait par devenir absolument incapable de les nourrir.

L'agriculture consiste donc essentiellement à restituer au sol, au moyen de plantes qui vivent aux dépens de l'air, ce qu'ont enlevé à ce même sol les plantes qui vivent à ses dépens; elle consiste à rendre du fourrage pour du blé, du foin pour du pain. Ainsi, avec beaucoup de foin ou de fourrage, beaucoup de blé; avec un point de foin ou de fourrage, peu ou point de blé.

Ainsi, de deux terrains exclusivement consacrés, l'un aux fourrages, l'autre aux céréales, l'un à nourrir du bétail, l'autre à procurer la nourriture de l'homme, le premier devient de plus en plus fécond, le second de plus en plus stérile; on ne réussit à maintenir la fertilité de ce dernier qu'en empruntant en sa faveur une portion du principe fécondant que l'autre produit en surabondance. Combinez-les dans de justes proportions, ils se soutiennent mutuellement; rompez leur union, il n'y a plus que l'un d'eux qui prospère, l'autre se détériore rapidement.

Ce qu'on vient de dire de deux pièces de terre, on peut le dire de deux nations. S'il s'en trouvait deux sur le globe dont l'une fût assez aveugle pour consacrer la plus grande partie de son territoire aux céréales, l'autre assez habile pour consacrer la plus grande partie du sien au bétail, le sort qui leur serait réservé à l'une et à l'autre n'est pas douteux. La terre aux céréales, fatalement poussée dans le chemin de la ruine, verrait ses récoltes diminuer chaque année. En vain les efforts multipliés du travail et de l'industrie lutteraient contre l'épuisement et la stérilité toujours croissante du sol; cette terre, arrosée de sueurs, en viendrait à ne plus pouvoir produire que quelques herbes misérables et de nul usage. Pendant ce temps, au contraire, le pays consacré au bétail, n'ayant presque d'autre travail que celui qui consiste à récolter, verrait chaque année ses produits croître spontanément en abondance et son terrain gagner sans cesse en fertilité et en valeur.

Tous ces faits sont d'une vérité si bien constatée, si palpable, si triviale, qu'on devrait supposer qu'il n'est personne qui ne les connaisse et qui n'agisse en conséquence. Ce serait pourtant une grande erreur. Partout où ces principes seraient connus et appliqués l'agriculture serait excellente. Est-elle partout également bonne? N'y a-t-il pas, au contraire, pour un canton où elle est bien entendue, vingt provinces où elle est détestable? Et pourtant que faut-il pour révolutionner, pour perfectionner la plus mauvaise? Une seule chose, si peu que rien: Consacrer à des cultures fourragères la moitié au moins de son exploitation.

Non, les cultivateurs ne le savent pas, puisqu'ils ne le font point. Non, les agronomes, les administrateurs, les comices agricoles ne le croient pas, puisqu'ils cherchent d'autres principes d'amélioration, au lieu d'appliquer celui-là...

(Echo de la Presse.)

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Une MAISON située à Roanne, Place d'Armes, où elle porte le n.º 1, et avantageusement connue sous le nom d'HOTEL SAINT-ANTOINE.

Pour les renseignements, s'adresser à M. BEAUDONNET (MAURICE), qui en est propriétaire, ou à M.º GEOFFROY, notaire.

On accordera toute facilité pour le paiement.

AVIS.

Le sieur BOUCHET fils, tapissier à Roanne, rue Royale, n.º 100, prévient le public qu'il vient de recevoir un bel assortiment de papiers peints de Paris, de 25 centimes le rouleau et au-dessus, et un grand assortiment d'ameublement de salon et passementerie pour rideau de lit et croisée, au dernier goût.

LE SAUVEUR,

Compagnie anonyme d'Assurances générales contre l'incendie,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE ROYALE.

CAPITAL SOCIAL : 3,000,000 DE FRANCS.

M. GIBOUDAU, rue Royale, 31, à Roanne, directeur pour l'arrondissement.

BUREAUX A PARIS, RUE STE-ANNE, 55.
L'AFRIQUE
 JOURNAL DE LA COLONISATION FRANÇAISE, ET REVUE GÉNÉRALE DE LA PRESSE.

ABONNEMENTS : UN AN..... 25 fr. SIX MOIS..... 13 fr.

L'AFRIQUE a été fondée à Paris par les colons de l'Algérie pour vulgariser en France la question algérienne, et rendre indissolubles les liens qui doivent un jour réunir les deux pays en un seul. L'AFRIQUE s'appuie sur le concours de plusieurs honorables députés; elle a pour correspondants les hommes les plus éclairés de la colonie. Le politique, l'économiste, l'agriculteur, le commerçant, le savant, y trouveront des sujets d'études dignes de toute leur attention. Les capitalistes y puiseront d'utiles avis sur le placement de leurs fonds, et les familles qui ont en Algérie des parents ou des amis, de précieux renseignements.

Des feuilletons sur les mœurs indigènes, des détails sur les localités, des chroniques parisiennes, des bulletins politiques ou littéraires, des biographies, des notices scientifiques, etc., augmentent encore la variété de cette grande et nationale publication.

L'AFRIQUE, depuis le 1.ºr janvier 1845, se publie dans le grand format du journal la Presse, et donne dans chacun de ses numéros un choix raisonné des nouvelles et des documents les plus intéressants.

On s'abonne, en adressant un mandat, aux bureaux du journal, rue Sainte-Anne, 55. Les directeurs des messageries Royales et Laflite transmettent les abonnements, sans aucune augmentation de prix pour les souscripteurs; les libraires et les directeurs de poste se chargent également des abonnements.

A PARIS, HOTEL DE METZ,

Rue du Mail, 20 et 22,

EN FACE L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS,

TENU PAR

M. STUPUY, successeur de M.º GUÉRIN.

Appartements fraîchement décorés. — Table d'hôte.

TRIBUNAL CIVIL DE ROANNE.

Vente sur saisie immobilière. — Adjudication, le 1.ºr avril 1845, au préjudice de Jean Chartier, tisserand et aubergiste demeurant à Chandon, d'une maison et d'une terre de 5 ares 20 centiares; le tout situé au Pont-de-pierre, même commune de Chandon. — Mise à prix, 100 francs. (M.º Villeret, avoué.)

Vente sur saisie immobilière. Adjudication, le 1.ºr avril 1845, au préjudice d'Antoine Rabot, maréchal-ferrant à St.-Haon-le-Châtel, d'une maison, de 30 ares en vigne, d'une terre de 3 ares 45 centiares et d'un pré d'environ un are 80 centiares; le tout situé audit St.-Haon. Mise à prix, 100 francs. (M.º Dechastelus, avoué.)

Vente par licitation. Adjudication, le 30 mars 1845, en l'étude de M.º Verrière, notaire à St.-Symphorien, des immeubles dépendant de la communauté entre Antoine Lafay et Bragon François; savoir: une maison, située à St.-Symphorien; mise à prix, 1,500 francs; un pré, situé à Fourneaux; mise à prix, 700 francs. (M.º Dechastelus, avoué.)

Vente par licitation. — Adjudication, le 7 avril, en l'étude de M.º Miraud, notaire à Perreux, d'immeubles situés à Coutouvre, et dépendants de la succession de J.-A. Fenouillet. — Ils consistent en maison, terres, vignes, patures, prés et bois taillis. (M.º Marchand, avoué.)

Ventes sur saisie immobilière. — Adjudication, le 1.ºr avril d'immeubles saisis au préjudice de Laurent Fillon, et de Françoise Duperron, sa femme, propriétaires à Sevelinges, consistant en maison, terres, prés, bois, bois pin et bois taillis, situés sur les communes de Sevelinges et Guinzier. — Mise à prix: 100 francs. (M.º Chez, avoué.)

Adjudication le 2 avril, d'immeubles saisis au préjudice de Jean-Marie Fourny, propriétaire à Champoly, consistant en maison, terres, bois taillis, jardin et sol de maison, situés sur la commune de Champoly. — Mise à prix, 50 francs. (M.º Thodet, avoué.)

Vente par expropriation forcée. — Adjudication le 22 avril d'un pré appelé la Goutte, situé sur la commune de Bussières, saisi au préjudice de Claudine Talichet, veuve Michaud, et de Marie Michaud, propriétaires demeurant en la commune de Ste.-Agathe-en-Donzy. — Mise à prix: 50 fr. (M.º Magnien, avoué.)

Demande en séparation de biens formée par dame Françoise Montcorger, contre François Dumoulin, son mari, ferblantier à Charlieu. (M.º Marchand, avoué.)

MERCURIALES DE LA HALLE DE ROANNE.

1.ºe Quinzaine de Mars.

DENRÉES VENDUES.	PRIX MOYEN.
	f. c.
Froment d. décalit.	4 7
Seigle	2 80
Orge	1 99
Avoine	1 89
Haricots	2 88
Pommes de terre	» 55
Foin les 100 kil.	6 50
Paille	2 70

Le Gérant, A. FARINE.

ROANNE. — IMPRIMERIE DE A. FARINE, AU PHÉNIX.